





Les Organisations Syndicales CGT, CGT-FO et FSU

A Mr Le Directeur Général de Pôle emploi 1 rue du Docteur Gley 75020 PARIS

Objet : Demande de reprise des négociations « Classification »

Monsieur Le Directeur Général,

Nos organisations syndicales ont fait valoir leur droit d'opposition au projet d'Accord du 19/12/2014 relatif à la classification des emplois et à la révision de certains articles de la Convention Collective Nationale de Pôle emploi.

Comme nous vous l'avons respectivement notifié, nos trois organisations, représentant prés de 60% des voix aux dernières élections professionnelles, regrettent notamment que certaines de nos revendications que nous avons défendues tout au long de la négociation n'aient pas pu aboutir. Il s'agit tout particulièrement de celles visant à obtenir :

- Un positionnement qui assure à chacun et chacune de trouver la reconnaissance de ses qualifications, de ses expériences et de ses expertises,
- Une grille de classification des emplois claire permettant à chaque agent des possibilités de progression et de mobilité professionnelle,
- Un véritable déroulement de carrière garanti à l'ensemble du personnel,
- Un budget compatible avec les enjeux de cette négociation.

Nous sommes convaincus, comme vous, de la nécessité d'aboutir à un accord sur ces sujets conformément à l'avenant signé du 19.12.2013 reconduit par celui du 31/12/2014, et c'est pourquoi nos trois organisations vous proposent de reprendre la négociation au plus tôt.

Afin d'étudier ensemble les modalités de cette reprise, nous vous proposons dans un premier temps de nous rencontrer au cours d'un rendez-vous que vous voudrez bien fixer simultanément à nos trois organisations.

Convaincus de votre volonté de dialogue, nous vous prions Monsieur le Directeur Général d'agréer l'expression de notre respectueuse considération.

Pour la CGT, ses DSC POTAVIN Nathalie BARDAJI Rubens Pour la CGT-FO, ses DSC SZEFEROWICZ Sylvie MILON Fabien Pour le SNU-FSU, ses DSC PRONOST Colette STEYGER Jean-Charles